



# INFOS-RETRAITÉS

## VENDEE

Mars 2018

### ÉDITORIAL

par Alain Viaud

## A tout âge, le droit à l'indignation

L'équipe du journal aurait voulu seulement vous souhaiter une bonne année comme ce fut le cas à la galette des rois où vous êtes venus nombreux. Bien évidemment, on souhaite à nouveau, à chacune et à chacun, le meilleur et, bien sûr, à nos âges, le maintien d'une bonne santé.

Mais voilà, on le sait, 2018 sera, pour la plupart des retraités, une année douloureuse. Nous revenons plus en détail dans les pages intérieures de ce journal sur la situation difficile que nous rencontrons. Mais, au-delà, comment ne pas se révolter, au regard d'une croissance revenue, de gains financiers faramineux, de la situation de tant de personnes âgées qui « finissent » avec le quasi abandon d'une société qu'ils ont pourtant servie toute leur vie.

Tordons le cou, tout de suite, au discours qui tendrait à rejeter notre légitime indignation dans un combat qui serait générationnel. Notre lutte, bien au contraire, est celle de citoyens engagés, engagés dans la volonté d'améliorer encore et encore les solidarités sociales et sociétales entre générations. Ainsi, quand nous luttons pour le pouvoir

d'achat des retraités, nous luttons pour le maintien, pour les générations futures, d'une retraite par répartition digne de ce nom. C'est si vrai que dans les hypothèses de la réforme des retraites programmée, on parle d'une partie, à déterminer, de retraite par capitalisation. Pour nous, c'est un chiffon rouge car, qui pourra se payer une telle épargne dans le temps ? Les combats pour l'indexation sur les salaires, pour une retraite minimum au SMIC, sont plus que jamais d'actualité.

De même quand nous soutenons la lutte des personnels des EHPAD, quand nous agissons contre

les déserts médicaux, quand nous réfléchissons dans le cadre des villes amies des aînés (VADA) sur le mieux vivre ensemble, quand nous prenons toute notre place dans le monde associatif, nous agissons pour toutes les générations.

En ce début d'année, nous sommes donc fiers de notre capacité intacte d'indignation, de nos actions pour soulager les plus démunis d'entre nous, de nos combats pour améliorer la situation de tous dans un monde plus solidaire. Bonne année donc pour de vraies réformes et, si nécessaire, bonne année de luttes.

## SOMMAIRE

Page 1 : Éditorial

Page 2 : Échos de l'AG de Challans

Page 3 : Dans les ULR

Page 4 : Action revendicative: la CSG

Page 5 : Action revendicative : la crise dans les EHPAD

Page 6 : Action revendicative : l'avenir des CLIC

Page 7 : Commission loisirs : la galette de l'UTR

Page 8 : Agenda - Le coin du poète

## L'assemblée générale de Challans

Notre assemblée générale s'est déroulée, de l'avis de tous, dans une ambiance à la fois conviviale et studieuse. Beaucoup de satisfactions à la sortie et... plein de matière pour de bonnes résolutions et... travaux jusqu'au congrès.

Un compte-rendu complet ( trop volumineux pour l'insérer dans ce journal ) a été réalisé et est disponible sur le site de notre UTR. ([www.cfdt85-retraites.fr/5-utr/documents/20171109.pdf](http://www.cfdt85-retraites.fr/5-utr/documents/20171109.pdf)). Nous sommes heureux toutefois de vous transmettre ci-dessous, un petit mot d'ambiance transmis par une participante.

### Note d'ambiance d'une participante

On m'a demandé de dire en quelques lignes ce que j'ai vu, entendu, ressenti de ce jour passé à vivre l'AG de l'UTR-CFDT-85. Ce n'est jamais facile mais comme ce fut une belle journée pour les participant(e)s, c'est mieux !

Entrée dans la salle avant 9 heures ! Il faut émarger et à côté, accueil avec un café. Comme on s'est tous levés plus ou moins tôt, on apprécie, et là, quel plaisir de retrouver des têtes connues et inconnues ( Bienvenue à elles et à eux ), et quel plaisir aussi de



pouvoir se saluer !

Mais, respect des horaires oblige, on démarre. Ces horaires seront respectés toute la journée et oui à vieillir... comme le bon vin, on s'améliore !

Accueil par Jean-Paul, militant du cru qui a su inviter des adhérent(e)s à la préparation de la salle et des tâches matérielles. A la suite, mot de Jacques pour un bilan des deux années réalisées. Danièle et Françoise prennent alors la relève pour présenter la journée avec des travaux de groupe dès le matin sur un thème commun et l'après-midi avec deux thèmes ; et chacun se presse pour entrer dans le vif du sujet sur « l'état des lieux » et sur les priorités pour demain.



Et ce jour là, comme tant d'autres, j'ai vu des adhérent(e)s et militant(e)s, intéressé(e)s d'être là, attentifs aux interventions des autres, studieux, très participatifs et même dans les temps de pause, on poursuivait... Il est vrai que la taille de la salle aidait au regroupement !

Après l'effort, le réconfort, on a pris l'apéro avec ou sans alcool, il y avait dans l'air comme un parfum de bonne humeur... ( avant de trinquer et... après ) puis chacun a pu trouver sa place pour le repas et vivre, de nouveau,

un temps d'échange sans doute différent à chaque table, comme le pique-nique que chacun avait apporté. Après le café, petit tour rapide dehors pour prendre un bol d'air frais et reprise des travaux, et là, on a parlé de partenariats, de communication et de visibilité de la



CFDT, de santé et de structures (EHPAD, MARPA), de social et de sociétal, de développement et de nouveaux adhérents et ... plein d'autres thèmes encore. Des travaux riches qui donnent

aux élu(e)s du conseil, des analyses intéressantes sur des sujets variés, proposés par des adhérent(e)s, pour travailler jusqu'au prochain congrès.

Mes lunettes roses m'aident à voir le positif mais avec les échos reçus, nous étions plusieurs à trouver ce temps fort intéressant tant dans les constats que dans les propositions. Il reste à changer ce qu'il y a lieu d'améliorer et à reprendre certains points pour franchir une nouvelle étape. Jacques nous le redit lors de la conclusion de la rencontre.



Avec mes verres plus sombres, j'ai aussi vu la réalité : oui la salle était petite, il fallait parler fort et on s'entendait mal ( je parle du son ) mais, après le bilan, nous en avons déjà parlé en conseil, nous nous en servons pour améliorer la prochaine rencontre des adhérent(e)s : le congrès du printemps 2019 ! En attendant, nous continuerons « à travailler » pour « S'ENGAGER pour chacun et AGIR pour TOUS »

*Un MERCI particulier à chacun(e) des adhérent(e)s de Challans pour ce qu'ils ont donné avant et pendant la journée et aussi MERCI à chaque participant(e) pour son apport.*

PS. Le but de ce petit mot d'ambiance : faire regretter aux absent(e)s de ne pas avoir participé !

M.R.

## L'UTR de Vendée affiche la plus forte progression des Pays de la Loire

Les chiffres communiqués par notre union régionale placent la Vendée à la première place pour la progression en nombre de cotisations pour 2017 avec une évolution de 103,15 %.

Dép	2016	2017	Évol.
44	26 276	26 067	-0.80%
49	12 094	12 157	0.52%
53	2 891	2 827	-2.21%
72	4 846	4 941	1.96%
85	5 298	5 465	3.15%
Reg.	51 405	51 457	0.10%

Évolution des cotisations dans les Pays de la Loire entre 2016 et 2017

Cette progression se poursuit régulièrement depuis plusieurs années. Elle a été particulièrement forte en 2017 avec une augmentation nette de 21 nouveaux adhérents. Notre démarche d'adhésion, activement menée par la commission développement, commence à porter ses fruits. Le contact avec les syndicats d'actifs se poursuit et s'intensifie. Quelques-uns proposent systématiquement le passage à l'UTR à leurs adhérents... qui acceptent ou n'acceptent pas.

Mais certains syndicats semblent convaincants, la preuve, c'est que, au 1er mars, nous sommes 487 adhérents.

Le cap des 500 adhérents sera sans doute atteint d'ici quelques semaines. Nous ne manquerons pas de marquer cet événement.

### Ils nous ont quitté en 2017

L'année 2017 a été marquée par la disparition de sept de nos amis qui ont longtemps milité à la CFDT :

- Jeannine Prampart du SGEN
- Marie Gouygou de la SSR Chimie-Énergie
- Henri Loiseau de la SSR Chimie-Énergie
- Jean-Louis Vasseur de la SSR Chimie-Énergie
- Noëlle Delaire du secteur de la Roche-sur-Yon
- Raymonde Michaud du secteur de la Roche-sur-Yon
- Paul Chauvet du secteur des Sables d'Olonne

Nous ne les oublions pas.

## A tout âge faire société ; la place des retraité(e)s

Comme chaque année l'ULR de la Roche-sur-Yon et Vendée Centre-Ouest propose à ses adhérents et sympathisants une rencontre sur un thème de société.

Cette année elle a invité Isabelle Thareau, psychosociologue au Centre d'Études et d'Action Sociale de Vendée.

Elle nous aidera à réfléchir sur la place qui peut être celle des retraité(e)s dans notre période.

Citoyens comme les autres, les retraités consomment (plus que la moyenne des français), utilisent des services, sont usagers, parfois employeurs. Certains paient des impôts, sont acteurs dans le monde associatif, dans la solidarité intergénérationnelle...

Comment contribuent-ils à la société ?  
Comment font-ils société ?

Un temps d'échange permettra à chacun d'exprimer ses témoignages, ses interrogations sur la place des retraité(e)s dans la société.

**Vendredi 23 mars 2018 à 14 heures 30**  
**Maison de quartier de la Vallée Verte**  
**Boulevard Picasso**  
**85000 La Roche-sur-Yon**

## Assemblée générale à l'ULR des Sables d'Olonne, le 26 février 2018

Devant une assemblée d'une bonne trentaine de personnes, l'ULR a pu présenter son équipe et ses activités. Le docteur BONNAUD a développé la problématique de la pénurie de médecins particulièrement sensible sur le littoral où se concentrent bon

nombre de retraité(e)s. Le débat a permis d'explorer ce qui se réalise et ce qui devrait être fait pour sortir de la situation actuelle. Un débat trop riche pour le développer ici. Nous reviendrons donc plus longuement, dans un prochain journal, sur cette question qui percute bon nombre d'entre nous. L'assemblée a permis de rappeler également les mobilisations en cours pour l'ouverture du CDCA ou encore sur l'action de solidarité engagée sur les EHPAD. Bien sûr le problème du pouvoir d'achat a été relevé avec la nécessaire mobilisation qui doit en résulter. Les participants se sont séparés autour du verre de l'amitié avec cette conviction que cette « jeune » ULR est bien lancée et enrichie de cette rencontre réussie.



## CSG : L'injustice

Macron est donc resté droit dans ses bottes. Pas l'ombre d'une négociation. Pas l'ombre d'une ouverture sur nos propositions pourtant bien modérées : suppression de la cotisation maladie à hauteur de 1% sur les retraites complémentaires, diminution du reste à charge pour les EHPAD, égalité de traitement pour l'assurance maladie complémentaire...

« Tenir ses engagements » a ses limites : celles de la rigidité au regard des réactions suscitées. C'est tout juste si on ne nous enverrait pas dans le camp des jaloux ! Ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Au-delà du choc des pensions qui baissent, en effet, ( après - rappelons-le - quatre ans de blocage ou ( et ) de sous-augmentation ). Au-delà donc de ce choc, il y a l'avenir de la retraite par répartition qui est posé. En cela, notre combat, loin d'être corporatiste, est un combat intergénérationnel.

Ce billet n'est donc pas un billet d'humeur. Il prend date pour les combats à venir et notamment pour la réforme annoncée des retraites. D'ores et déjà, nous disons « attention » à la tentative de certains d'instaurer une part de capitalisation. Ce sera alors un chiffon rouge infranchissable.

## CSG : soyons vigilants !

Treize foyers ont répondu à notre sondage dont dix couples et trois personnes seules.

L'impact annuel pour les trois personnes seules varie de 77 à 348 euros. Pour les couples, un seul est en dessous du seuil et n'est donc pas impacté par l'augmentation de la CSG. Les neuf autres couples voient une incidence annuelle allant de 492 à 777 €, ce qui n'est pas anodin...

En pourcentage, l'impact moyen est de 1.70% sur les pensions principales et de 1.82% à 2.33% sur les retraites complémentaires.

Nous avons trouvé un cas où une retraite ARRCO n'a pas été impactée par cette augmentation alors que toutes les autres retraites du foyer l'ont bien été. Attention donc, il n'est pas impossible que certains puissent être touchés par un rattrapage dans les mois à venir...

Nous avons également relevé le cas une personne qui n'a pas internet et a cru qu'elle échappait à la douloureuse en se basant sur le relevé bancaire qu'elle a reçu début février mais celui-ci donnait les indications de la retraite perçue début janvier correspondant à décembre 2017 donc sans la baisse due à la ponction de la CSG. Attention

donc aux décalages d'information.

## La taxe d'habitation ne compense pas

Il faut d'abord préciser que la réforme de la taxe d'habitation s'adresse à 80% de la population alors que l'augmentation **non compensée** de la CSG ne s'adresse qu'aux seuls retraités. Sa suppression est étalée sur trois ans ; il est évident qu'en 2018, cette baisse ne compense pas la hausse de la CSG ; pour beaucoup ce ne sera pas encore le cas en 2019 et il faudra attendre 2020 pour absorber le choc de cette année. Autrement dit, les calendes grecques au regard des nombreuses autres augmentations à l'ordre du jour.

**Précisions pratiques** : après avoir bien vérifié que vous ne dépassez pas les plafonds des ayant-droit (ce sera le cas de l'immense majorité d'entre nous) sachez (si vous ne l'avez déjà fait) que vous pouvez - si vous êtes mensualisés - baisser d'ores et déjà vos prélèvements mensuels (ce n'est pas la peine de laisser le fisc se faire de la trésorerie sur votre dos !)

**Un exemple** : votre taxe d'habitation (avis de 2017) est de 693 € + 138 € de contribution à l'audiovisuel public soit un total de 831 €. Votre échéancier stipule 10 prélèvements mensuels de 83 €. Votre réduction de 2018 est de 30% de 693 € soit 208 €. Vous les retranchez donc et ajoutez la taxe audio soit  $693 - 208 + 138 = 623$  euros arrondis cela fait des échéances de 63 euros soit 20 euros de moins à chaque prélèvement mensuel. Le fisc régularisera en fin de mois. Si vous faites cette opération avant la fin février, le fisc vous abaissera le prélèvement mensuel dès le mois de mars.

## Tout augmente...

Les mauvaises nouvelles dégringolent comme un inventaire à la Prévert : augmentation du carburant, du fuel et de l'électricité, des péages d'autoroute et du contrôle technique ; augmentation des mutuelles et des assurances, du forfait hospitalier ; augmentation du timbre et des frais bancaires sans compter les fumeurs qui sont matraqués. Bien sûr tout le monde n'est pas concerné de la même manière par ces augmentations et elles ne se justifient pas toutes de la même façon mais il est clair que beaucoup se débattent dans des difficultés grandissantes.

Une amie témoignait récemment d'une rencontre avec une pensionnée de moins de mille euros (retraitee de l'habillement cas si fréquents en Vendée). Elle a craqué, pleuré chez elle... « Je n'y arrive plus, tout augmente, je fais attention, je compte, je tape dans mes petites réserves

et si j'ai le moindre ennui, je n'aurai plus rien. Je suis rendue loin... pourquoi je suis rendue là ? » Cette dernière interrogation fait froid dans le dos, elle sonne comme une sorte de culpabilisation alors que cette personne est, comme la plupart des retraités pauvres, massacrée. Bien sûr à chaque cas, il y a des aides possibles à rechercher et l'amie n'a pas manqué d'en chercher mais la situation est par elle-même révoltante dans un riche pays comme le nôtre.

Alors, au-delà de la CSG, il y a la TVA pour tous et les

## Comme partout en France, l'UTR de Vendée avec les personnels des EHPAD



Comme dans de nombreux départements, la CFDT retraités de Vendée a largement soutenu et accompagné les salariés des EHPAD à l'occasion de leurs manifestations le 30 janvier.

Nous étions sans doute près d'une cinquantaine parmi les quelque cinq-cents manifestants massés devant le Conseil Départemental.



Nos camarades en activité dans ces établissements ont malheureusement de bonnes raisons de se battre pour l'amélioration de leurs conditions de travail et pour la qualité de l'accueil des personnes âgées.

Il est notoire que la qualité de vie dans les EHPAD se dégrade rapidement depuis quelques années faute d'une prise en charge suffisante du financement de la dépendance.

La piètre réponse apportée par la ministre de la santé et des solidarités n'est pas faite pour nous rassurer. La

taxes sans cesse alourdies et celles et ceux qui ont à gérer le minimum, n'en peuvent plus. Nous aurons sûrement à rappeler à tous les niveaux nos revendications d'une retraite minimum au niveau du SMIC et, bien sûr, l'indexation sur les salaires qui reste une priorité si l'on ne veut pas que les retraites se dévalorisent dans le temps. Et cela, c'est dire non, non et non à toute velléité d'abandon même partiel de la retraite par répartition.

*Le programme revendicatif est donc chargé en ce début 2018. Soyons dans les starting-blocks.*

modicité des moyens supplémentaires alloués et surtout le fait que ces sommes soient prélevées sur le budget de la CNSA destiné à l'aide à domicile ne peut être considérée que comme une mesure d'urgence et ne règle en rien la pérennité du financement de la dépendance.

De nombreuses organisations appellent à un nouveau mouvement le 15 mars.

Comme le 30 janvier la CFDT appelle à la mobilisation. Voir ci-après le communiqué de la CFDT-retraités



## Communiqué de la CFDT retraités du 27 février 2018.

Comme le 30 janvier, la CFDT Retraités soutiendra les personnels des services à domicile et établissements pour personnes âgées le 15 mars prochain.

La CFDT Retraités a toujours milité pour de meilleures conditions de travail pour les salarié.e.s de ces secteurs. L'insuffisance de personnel a des conséquences sur la dégradation des soins, des prestations et de la qualité de services aux usagers.

Les prévisions d'évolution de la population retraitée imposent dès maintenant d'anticiper des investissements et des équipements nécessaires à son mieux vivre.

**La CFDT Retraités considère que la perte d'autonomie est un risque universel.** Il implique donc un financement universel assuré de façon solidaire, juste et équitable par l'ensemble de la population.

**La CFDT Retraités continuera à porter la parole des retraité.e.s et personnes âgées dans tous les lieux (nationalement ou localement) où elle peut exprimer ses positions pour une diminution du reste à charge à domicile et en établissement.**

## L'internalisation des CLIC par le conseil départemental

**Dominique BRELUEAU, militant de la CFDT engagé dans le Groupe Usagers Seniors, affilié à l'Instance Locale de Gérontologie de la Roche-sur-Yon-Agglomération, nous parle de l'avenir (?) des CLIC de Vendée**

Lors de la réunion des 7 et 8 décembre, le conseil départemental a décidé de prendre en gestion les structures CLIC ainsi que le dispositif MAIA par l'internalisation des activités « Prise en charge des usagers. » des CLIC, et des cinq MAIA du département.

Cette décision met un terme à l'existence et la présence de douze lieux de référence et d'actions au service des personnes âgées. Elle concerne 25% de la population des plus de soixante cinq ans du département. Les CLIC sont en première ligne dans l'action et l'organisation gérontologique.

Cette initiative inquiète et jette le trouble sur la prise en charge qui accompagne l'avancée en âge de nos concitoyens. Ceux-ci s'interrogent sur les réponses qui seront apportées dans cette nouvelle organisation.

### EN QUOI CETTE RÉFORME POSE-T-ELLE QUESTIONS ?

La première raison réside dans le **service de proximité** offert aux usagers. Le schéma départemental menace cette approche qui aujourd'hui répond à la logique de **bassin de vie**, de service au plus proche des usagers. A notre sens **le plus pertinent**. Il peut être considéré comme un affaiblissement dans **l'aménagement du territoire**.

L'éclatement des missions du CLIC remet en question le **guichet unique** où toutes les missions du parcours d'aide sont clairement exposées en **un seul lieu** et dont le socle de service est connu de tous.

Le CLIC, espace de référence mais aussi **espace ressources** est une structure bien identifiée et ses services **reconnus**. Cette reconnaissance du service des CLIC est unanime, même si parfois, comme semble l'affirmer le conseil départemental, quelques difficultés sont apparues ici où là. Est-ce suffisant comme argument pour justifier leur disparition totale ?

Procéder à un renforcement de ces structures, au besoin par des professionnels, pouvait sembler être une solution raisonnable. Le milieu rural ne risque-t-il pas d'en subir les conséquences ?

Par ailleurs les CLIC sont des lieux de réflexion et d'échanges qui favorisent l'engagement et l'investissement des bénévoles ; lieux aussi de recherche dans les réponses à apporter aux usagers dans la difficulté soudaine. Ils apportent une contribution active de solutions dans l'urgence et en même temps à la fois

aide et réconfort attendus, ainsi que **visibilité** dans les démarches et solutions proposées. Lieu de prévention en matière d'approche du domaine gérontologique mais aussi de diligence dans la réactivité en lien étroit avec le dispositif MAIA.

### UNE RÉFORME SANS CONSULTATION PRÉALABLE

des nombreux acteurs de l'avancée en âge, sur le schéma organisationnel proposé par le conseil départemental.

Cette consultation aurait eu le mérite d'ouvrir le dialogue avec toutes les parties concernées, usagers, professionnels des secteur soins, médico-sociaux et du secteur social. Pourtant, la loi ASV (Adaptation de la Société au Vieillessement) donnait l'occasion au Conseil Départemental d'engager ce dialogue et cette réflexion, lesquels pouvaient ou auraient dû et pu se faire par l'installation du Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie, ( le CDCA ). Dans l'esprit de la loi, « le CDCA a pour mission et ambition de renforcer la démocratie participative et de faciliter la **co-construction** des **politiques territoriales** en concertation avec les personnes âgées et leurs proches, les représentants institutionnels locaux et les professionnels du secteur de l'âge et du handicap. » Une occasion ratée !

Rappelons que la démarche de l'UTR-CFDT auprès du Conseil Départemental demandant l'installation rapide du CDCA remonte au mois de janvier 2017...

D'autres questions restent pour l'instant sans réponses à savoir :

- le schéma d'implantation des futures MDSF ( Maisons Départementales des Solidarités et des Familles ).
- la gouvernance, la gestion.

L'autorité de tutelle laissera-t-elle suffisamment de place aux initiatives conduites actuellement par les CLIC dans un souci de partenariat et de participation des usagers aux actions en direction des personnes âgées et de leurs familles à l'instar de ce qui se vit sur le territoire de l'agglomération de la Roche-sur-Yon ?

La centralisation proposée au niveau des MDSF ne va-t-elle pas obscurcir la grille de lecture que nous avons aujourd'hui de l'action gérontologique de proximité ?

Nous demandons à être rassurés.

D.B.

## La galette entre Bourvil et Raymond Devos



### Événements

incontournables avec le voyage et le pique-nique, les vœux et la galette ont accueilli près d'une centaine d'adhérents le 20 janvier au Val d'Ormay. Jacques Pezard, secrétaire de l'UTR, adresse ses vœux, en ayant une pensée pour ceux et celles qui pour diverses raisons n'ont pu se déplacer et nous demande d'observer une minute de silence pour ceux et celles qui nous ont quitté. La commission « loisirs et culture » résume les activités à venir et sans perdre de temps nous invite à passer à l'apéro et à être prêts pour le spectacle à 14 heures 15.

À 14h nous sommes tous prêts pour entendre Jean-Claude Mallet, accompagné à l'accordéon par Line Dempuré, pour nous interpréter des sketches de Raymond Devos et des chansons de Bourvil.

Avec Bourvil, *allez, allez, pas d'discussion, j'connais le métier et sans se faire remarquer, attendez un peu que j'vous explique, pas le temps.* Jean-Claude et Line nous entraînent dans l'univers poétique et loufoque de Devos. Pas vu le temps passer avec ce jongleur de mots, qui nous dit que son pied droit est jaloux de son pied gauche.



Quand l'un avance, l'autre veut le dépasser. Et lui comme un imbécile, il marche !

Et nous aussi nous l'écoutons parler pour ne rien dire. On ne sait jamais qui a raison ou qui a tort. C'est difficile de juger. Moi, j'ai longtemps donné raison à tout le monde. Jusqu'au jour où je me suis aperçu que la plupart des gens à qui je donnais raison avaient tort ! Donc, j'avais raison ! Par conséquent, j'avais tort ! Tort de croire qu'ils avaient raison. C'est-à-dire que moi qui n'avais pas tort, je n'avais aucune raison de ne pas donner tort à des gens qui prétendaient avoir raison, alors qu'ils avaient tort. J'ai raison, non ? Puisqu'ils avaient tort ! Et sans raison, encore ! Là j'insiste, parce que... moi aussi, il arrive que j'aie tort. Mais quand j'ai tort, j'ai mes raisons, que je ne

*donne pas. Ce serait reconnaître mes torts !!! J'ai raison, non ? Remarquez... Il m'arrive aussi de donner raison à des gens qui ont raison aussi. Mais, là encore, c'est un tort. C'est comme si je donnais tort à des gens qui ont tort. Il n'y a pas de raison ! En résumé, je crois qu'on a toujours tort d'essayer d'avoir raison devant des gens qui ont toutes les bonnes raisons de croire qu'ils n'ont pas tort !*

Jean Claude et Line nous ont servi des mots d'humour pendant deux bonnes heures et terminé par une chanson émouvante, simple et belle de Giani Esposito « le clown » qu'interprétait Raymond Devos dans ses tours de chant. Applaudissements. Chapeau « les artistes ».

C'est avec une part de galette et le verre de l'amitié à la main, que nous avons clôturé ce moment de convivialité.

Pour finir, quelques mots de Devos :

*Je connais un critique qui est en même temps auteur... ce qui le met en tant qu'auteur dans une situation critique !*

*Un menuisier me disait l'autre jour qu'à force de taper sur des clous, il était devenu marteau.*

*Un jardinier qui sabote une pelouse est un assassin en herbe.*

*Est-ce que les histoires que vous racontez ne vous empêchent pas de dormir ?*

*- Si, mais comme ce sont des histoires à dormir debout, je récupère !*

*Il m'est arrivé de prêter l'oreille à un sourd. Il n'entendait pas mieux.*

*Qu'est-ce que vous regardez ? C'est la carte routière ?*

*- Non ! C'est la carte des vins. C'est pour éviter les bouchons !*

*Si Dieu n'est pas marié, pourquoi parle-t-on de sa grande Clémence ?*

La dernière : « Se coucher tard, nuit »



## L'agenda

Quelques dates à retenir :

16 mars 2018 : Assemblée générale de l'ULR de Fontenay-le-Comte

19 mars 2018 : Assemblées générales des ULR de Montaigu et des Herbiers

5 avril 2018 : Rencontre inter-ULR

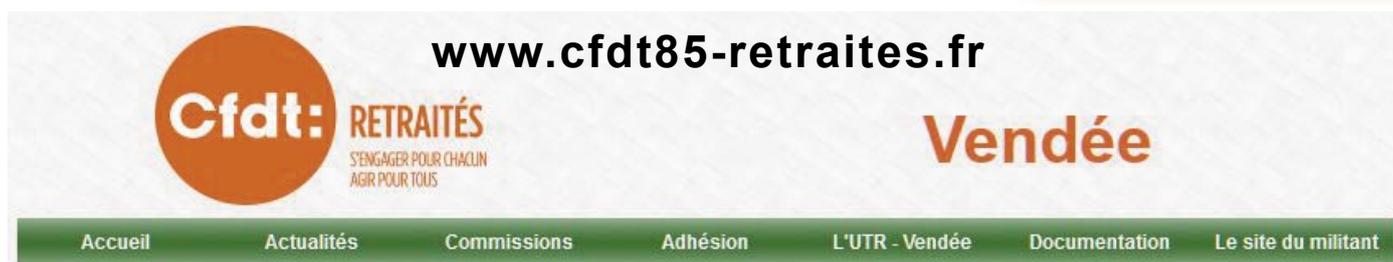
12 avril 2018 : Assemblée générale SSR Chimie-Energie

31 mai 2018 : Voyage à Bougon et Melle (Deux-Sèvres)

6 septembre 2018 : Pique-nique de rentrée à Saint-Hilaire-de-Riez

## Carte 2018 et attestation fiscale

Les cartes d'adhérent 2018 ainsi que les attestations fiscales 2017 vont être envoyées au cours du mois de mars. Comme l'an passé elles seront accompagnées d'un questionnaire permettant de mettre à jour vos données auprès de l'UTR.



Depuis maintenant quatre ans votre UTR dispose de son propre site internet. Il vous permet de suivre (presque) en temps réel les activités de votre organisation en Vendée et fournit des informations sur des événements qui peuvent vous intéresser.

Complémentaire des autres sites de la CFDT que vous consultez sans doute déjà ( www.cfdt.fr, www.cfdt-retraités.fr... ) il ne reprend pas leurs informations mais se cantonne à l'action de la CFDT retraités en Vendée.

Vous pouvez y retrouver entre autres :

- son agenda dans le département,
- les sujets d'actualité ( mise en place du CDCA... ),
- le travail des commissions,
- des bulletins d'adhésions,
- des infos spécifiques aux ULR et SSR,
- des documents utiles
- des comptes-rendus de réunions,
- des liens vers des sites partenaires,
- etc...

Les interventions des invités aux assemblées générales des ULR et SSR ( c'est la saison ! ) abordent généralement des sujets concernant la grande majorité des retraités. Elles seront en ligne dès la fin du mois de mars.

N'hésitez donc pas à utiliser cet outil et à le faire connaître autour de vous : nombre d' informations peuvent intéresser des ami(e)s qui ne sont pas adhérent(e)s à la CFDT.

## Le coin du poète

### *Aurais-je été plus grand ?*

*Je voulais de ma vie faire je ne sais quoi !  
Avec facilité me lancer dans l'étude  
A seule fin de pouvoir, avec certitude,  
Connaître toutes choses ; accomplir grand exploit !*

*Je croyais posséder une très belle voix,  
Celle d'un bon ténor de très forte amplitude !  
Du peintre je pensais en avoir l'aptitude.  
Du poète je cherchais rimes de premier choix .*

*Je pensais pouvoir faire, de ma courte existence,  
Pleine d'incertitude et trop d'incompétence,  
Une vraie vie d'artiste avec grand talent !*

*Hélas le temps passe et je ne suis, en somme,  
Je dois le reconnaître, qu'un tout petit bonhomme.  
Mais avec plus de temps, aurais-je été plus grand ?*

*Raymond Bacher*